

2023 - 2024 - n° 025 - jeudi 07 septembre 2023

- Catégorie : Applications Métiers
- Objet : ONDE - Ouverture de la campagne du constat d'effectifs 2023

Madame, Monsieur,

La campagne du constat d'effectifs est ouverte sur ONDE, conformément au message que vous venez de recevoir de la base élèves.

La date d'observation est fixée au jeudi 14 septembre 2023.

Pour que le constat d'effectifs puisse être fait, tous les élèves doivent obligatoirement posséder un INE. Tous les INE devront être demandés minimum 48 heures avant cette date d'observation pour que les équipes nationales puissent assurer le traitement des demandes.

En tout état de cause, le constat devra être validé au plus tard le lundi 18 septembre 2023.

Un constat peut être effectué plusieurs fois ; mais un seul doit être validé au final.

Pour mener à bien cette procédure de validation et vérifier que celle-ci est bien effective, vous pouvez vous référer au manuel utilisateur disponible dans le menu DOCUMENTATION de l'application base élèves ONDE.

Pour rappel, seule l'application ANGE est autorisée pour s'interfacer avec ONDE. Vous devez donc :

- mettre à jour la base de données sur ANGE .
- préparer l'export des données sur ANGE.
- importer les données dans ONDE
- procéder au constat d'effectifs sur ONDE du jeudi 14 septembre au lundi 18 septembre 2023 dernier délai.

Cordialement,

Olivier ADAM
Directeur des Systèmes d'Information et de l'Innovation (DSII)

La plateforme d'assistance informatique AMIGO est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : <https://assistance.ac-rennes.fr>

[Suivez la météo des services numériques](#)

